

fondée l'émancipation catholique. Il accuse Lord John Russell de tromper le pays. Il faisait entendre que le Pape avait exercé une agression territoriale, durant qu'il savait bien que celui-ci avait fait un acte d'autorité toute spirituelle; que bien loin qu'il y eut assumption de pouvoir dans l'acte du Pape, il y avait au contraire abandon de pouvoir, puisqu'il avait renoncé à l'autorité directe qu'il exerçait sur les catholiques anglais, au moyen des vicaires apostoliques; que John Russell lui-même avait reconnu, il y a trois ans, que le Pape pouvait faire ce qu'il a fait, et que le moyen de l'en empêcher était un concordat; que les catholiques avaient été induits par les actes de la législature et du gouvernement à croire que tout ce qui avait été fait était légal et qu'il ne pouvait en surgir aucune difficulté, puisque tout était connu longtemps d'avance du gouvernement et que celui-ci n'avait fait aucune réclamation.

Après qu'on les a ainsi trompés, il est indigne de celui qui a été si longtemps l'avocat de la liberté civile et religieuse d'aider à propager un cri, qui a eu sa source dans les plus viles passions et de prêter la sanction de son nom au vieux fanatisme puritain de l'Angleterre ?

Une dizaine d'autres orateurs se sont fait entendre pour ou contre "l'agression papale." Parmi ceux qui ont parlé pour les catholiques on a remarqué le comte d'Arundel: il est catholique et fils du duc de Norfolk, qui, catholique lui-même, s'est prononcé, il y a quelque temps contre le rétablissement de la hiérarchie catholique. Son fils qui, à ce qu'il paraît, a des principes différents, s'est déclaré prêt à résister à toute mesure de persécution et à tout empiètement sur les libertés constitutionnelles des catholiques romains.

Un autre catholique Mr. Anstey s'est prononcé dans le sens opposé. Il voit dans l'acte du Pape, une agression contre les laïques. Ce Mr. Anstey a pourtant reçu du Pape la décoration de l'ordre de St. Grégoire, et a été élu par des catholiques, qui maintenant lui redemandent son mandat.

Enfin Lord John Russell a pris la parole. Après avoir parlé de la responsabilité qui pèse sur lui dans sa position, il se plaint que le Pape ait dévié de la politique ordinaire du Vatican, en nommant l'an dernier le nouvel archevêque d'Armagh. Selon lui, Mgr. Cullen ne connaît pas l'Irlande; il a refusé de se mettre en communication avec le gouvernement; il a pris une part active aux délibérations du concile de Thurles, qui a dénoncé les collèges de la Reine comme athées, et s'est efforcé d'exciter l'animosité des catholiques contre les

propriétaires protestants. Enfin est venue à l'insu et sans l'aveu du gouvernement la bulle du Pape, qui établit la hiérarchie catholique. Il avait été informé par un ami que ce projet était sur pied; mais il croyait qu'il avait été abandonné ensuite; il croyait qu'un pouvoir ami comme était celui du Pape, avait renoncé à l'intention d'insulter la Reine. Lord Minto n'avait sanctionné aucun arrangement de cette espèce et n'avait reçu aucune communication sur ce sujet. Il décrit les précautions que l'on prend dans les pays catholiques, contre les documents émanants de Rome, et dit que la bulle récemment publiée méconnaît l'existence, dans ce pays, de toute autre autorité que celle du Pape.

Lord John Russell a consulté les avocats de la couronne et ceux-ci ont été d'avis que des poursuites fondées sur les lois déjà existantes pourraient bien ne pas réussir. C'est pour cela que le gouvernement est décidé à s'adresser à la législature. Il prétend que le changement des vicaires apostoliques en évêques, donnent aux prélats certains droits sur les propriétés léguées pour des fins religieuses. Il proposera donc que tous ces legs soient confisqués à la couronne. Il fait connaître les autres dispositions de la mesure du gouvernement; il conseille au Cardinal Wiseman de montrer un esprit conciliant; mais il se déclare disposé à la résistance la plus opiniâtre si le Vatican s'avise de vouloir mettre à effet les desseins qu'il a manifestés à demi.

Il y eut encore quelques autres discours de moindre importance. L'adresse, qui, comme celle des Lords, fait écho à tous les paragraphes du discours, a été votée subseqüemment, à une grande majorité.

Faute d'espace, nous sommes forcé de renvoyer au prochain numéro, ce que nous avions à dire sur les débats qui ont eu lieu à propos de la mesure de Lord John Russell.

On voit par des journaux français que les bulles de Mgr Baillargeon ont été expédiées: il est nommé Evêque de Troyes et coadjuteur, avec future succession. On espérait que le Souverain Pontife le sacrerait lui-même.

Le révérend Louis Proulx, curé de Québec, le révérend E. W. Sewell, l'honorable Louis Massue et le docteur Joseph Morin ont été nommés commissaires des enfants-trouvés et des malades indigents dans le district de Québec.

L'honorable James Morris, de Brockville, membre du conseil législatif, a été nommé directeur général des postes, et a prêté serment comme membre du conseil exécutif.

C'est à dater du 5 Avril prochain que les postes seront sous le contrôle du gouvernement provincial et que les taux établis par l'acte passé durant la dernière session seront exigibles par toutes les provinces.

David Thompson, écuyer, M. P. P., pour le comté d'Haldimand, Haut-Canada, est décédé le 21 février.

Le 31e congrès des Etats-Unis a terminé mardi sa dernière session. Un grand effort a été fait le 28 janvier pour faire passer le bill de réciprocité commerciale avec le Canada, mais sans succès.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

FRANCE. L'assemblée française a refusé à la majorité de 396 voix contre 294, la nouvelle dotation de 1,800,000 fis. demandée par le président de la République. Celui-ci a déclaré sur le *Moniteur* désirer qu'on n'organisât pas une souscription populaire en sa faveur, comme ses partisans en avaient le dessein. On dit que ses chevaux vont être vendus.

Il a été expédié de Paris, pour l'exposition de Londres, une carafe de cristal taillé, d'une telle dimension que trois personnes peuvent y manger à l'aise un succulent dîner disposé sur une table de 3 pieds de diamètre. La hauteur de la carafe depuis le fond jusqu'à l'ouverture du goulot est de 9 pieds, la circonférence de 27 pieds à la panse. Jamais, dit-on, dans aucun temps ni dans aucun pays, on n'était parvenu à souffler un vase d'une pareille capacité.

Mgr. Demers, Evêque de Vancouver, était encore à Paris le 16 de février. Il a dû officier ce jour-là à Saint-Merry, paroisse de Paris.

ANGLETERRE. 400,000 catholiques anglais ont présenté une adresse à la reine, lui exprimant leur fidélité à sa personne et aux institutions politiques de l'Angleterre.

Lord Winchelsea a publié une adresse dans laquelle il dit que le bill de Lord John Russell n'est que de l'eau et du lait. Il recommande de dissoudre le parlement et d'en appeler au peuple sur la question de la hiérarchie catholique.

D'après l'*European Times* de Liverpool, grâce à la loquacité des membres irlandais, qui ont parlé pour blesser le premier ministre et faire avorter son bill, la mesure du gouvernement se trouve maintenant dans la position d'un ordre du jour abandonné. C'est par conséquent une affaire à recommencer.

IRLANDE. Le gouvernement fait faire une enquête sur le nombre des moines catholiques à Cork. On regarde cette démarche comme préparatoire à quelque mesure hostile de la part du gouvernement. Mr. John O'Connell était revenu à Dublin dans le but, disait-on, d'organiser une démonstration contre le bill de John Russell.

VENISE. Mr. le comte de Chambord qui a eu une maladie grave, dans cette ville, est maintenant en pleine convalescence, et une lettre du 29 annonce qu'il a repris ses occupations habituelles.